JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA
DÉPARTEMENT DES FINANCES
OFFICE DES VÉHICULES
Rte de la Communance 45
Case postale
CH-2800 Delémont 1
t 032 420 71 20
www.jura.ch/ovj
manifestations.ovj@jura.ch

Demande d'autorisation pour manifestation / compétition non motorisée sur et hors de la voie publique

La demande est à faire parvenir 8 semaines avant la date prévue de la manifestation / compétition

☐ **Manifestation / compétition sur la voie publique** (routes ouvertes à la circulation)

☐ **Manifestation / compétition hors voie publique**

☐ **Manifestation / compétition pédestre**

☐ **Manifestation / compétition importante en forêt** (selon directives du Département de l'environnement du 19 août 2009, art. 19 LFOR)

☐ **Cortèges, défilés de fanfare**

---

1. Organisateur : .....

2. Genre de manifestation / compétition : .....
.....

3. Date(s) de la manifestation / compétition : .....

4. Nombre présumé de participants : .....

5. Lieu de la manifestation / compétition ou lieu de départ (indications précises) : .....
.....

6. Lieu de l'arrivée : .....

7. Début de la manifestation / compétition : .....h.

Fin de la manifestation / compétition : .....h.

8. Les spectateurs sont-ils admis : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, nombre estimé : .....

9. Coordonnées exactes de la personne responsable :

Nom et prénom :	
Rue et n° :	
Npa et localité :	
Téléphone / portable :	
Adresse e-mail :	

10. N° des plaques de contrôle des véhicules accompagnant les participants avec indication des tâches assignées à ces véhicules :

a) N°..... Mission .....

b) N°..... Mission .....

c) N°..... Mission .....

Si la mise sur pied de la manifestation / compétition exige plus de trois véhicules accompagnant les participants, merci d'établir une liste "ad hoc" à joindre à ladite demande.

11. Circuit / parcours (Indiquer les localités pour les manifestations / compétitions sur la voie publique)

.....

.....

.....

12. Route traversée par le parcours : à indiquer précisément sur le croquis ou plan du parcours.

13. S'il s'agit d'un parcours, longueur : ..... km

14. Nom du médecin de service ou du service sanitaire : .....

.....

15. En dehors de la voie publique, nom et adresse des propriétaires des parcelles touchées par la manifestation / compétition : .....

.....

.....

.....

16. L'organisateur **atteste** que la manifestation / compétition **n'aura pas d'emprise** sur des surfaces agricoles annoncées en tant que surfaces de promotion de la biodiversité (SPB). Ces informations peuvent être vérifiées sur le GéoPortail cantonal (https://geo.jura.ch sous le thème « Agriculture » / « Surface d'utilisation agricole » /cocher «Variante surfaces SPB Q1 »

☐ Oui ☐ Non ***(dans ce cas, un préavis du Service de l'économie rurale est à joindre)***

A joindre :

O Annexe 1 si courses, entraînements cyclistes

O Annexe 2 si demande de fermeture de route

O Annexe 3 si manifestation / compétition importante se déroulant en forêt

Date :..... **Signature** : .....

Les documents à joindre à la demande sont mentionnés ci-dessous :

- Extrait d'une carte nationale de la Suisse au 1:50'000 (pour les manifestations utilisant une grande surface du territoire) ou au 1:25'000 sur laquelle le lieu et l'emprise de la manifestation / compétition seront clairement désignés (pour aide: www.geoportail.jura.ch).
- Règlement contenant les dispositions prévues pour l'admission des coureurs ainsi que les indications relatives aux mesures de sécurité qui seront prises;
- Croquis ou plan du parcours et des environs immédiats sur lequel les indications suivantes sont à noter (départ, arrivée, places de parc pour les participant-e-s, places pour les spectateurs ainsi que l'endroit où stationne le service sanitaire);
- Attestation d'assurance (carte grise) couvrant le risque de la manifestation / compétition (art.31 OAV) ;
- Consentement des communes et des propriétaires fonciers concernés par cette manifestation / compétition.

Lors d'une demande de fermeture de route

- Plan de déviation si une route publique doit être fermée à la circulation ;
- Accord des transports publics dans le cas de la fermeture d'une route desservie par un service de bus.

Pour les manifestations / compétitions importantes en forêt

- Plan de situation des installations projetées;
- Plan du chemin forestier devant être emprunté pour l'accès au site;
- Accord préalable des propriétaires de forêts.

Cette demande d'autorisation doit être adresssée à

Office des véhicules
Rte de la Communance 45
Case postale 763
2800 Delémont

Les dossiers incomplets ou hors délai ne seront pas traités.

Annexe 1 : Courses, entraînements cyclistes

17. Début de la course : ..... h.

Fin de la course : ..... h.

18. Si entraînement : Durée : de ..... h. à .....h.

19. Nombre de tours que les coureurs auront à effectuer (courses sur circuit fermé uniquement) :

.....

20. Quelles catégories prennent part à la course ?

☐ Amateur ☐ Junior ☐ Senior

☐ Débutant ☐ Elite ☐ Professionnel

21. La course prévue, a-t-elle été annoncée à une instance sportive :

- Cantonale : ☐ oui, laquelle :..... ☐ Non
- Régionale : ☐ oui, laquelle : ..... ☐ Non
- Nationale : ☐ oui, laquelle :..... ☐ Non
- Internationale : ☐ oui, laquelle :..... ☐ Non

22. Comment se fait le départ ?

☐ Départ individuel ☐ Départ en ligne

23. Intervalle entre les départs : .....

Observations : .....

.....

.....

Annexe 2 : Demande de fermeture de route

24. En cas de demande de fermeture des routes, veuillez joindre un plan de déviation :

Fermeture depuis (localité) : ..... à .....

Heures de fermeture : de ..... h. à ..... h.

☐ Au départ ☐ A l'arrivée

Observations : .....
.....
.....

Information :

Les tronçons fermés à la circulation et desservis par des transports publics doivent faire l'objet d'une autortisation de ces derniers (CarPostal, CJ). L'accord devra être joint à la présente.

Contacts :

- CarPostal : la demande sera adressée aux deux adresses suivantes : frederic.schaller@carpostal.ch et thierry.werle@carpostal.ch

- CJ : autos@les-cj.ch

Annexe 3 : Manifestation / compétition importante se déroulant en forêt

25. Des moyens techniques sont-ils utilisés (sonorisation, éclairages, etc.) ?

.....

26. Description des éventuelles infrastructures placées en forêt et nécessaires à l'accueil des participant-e-s (tentes, scène, sanitaires, parkings, nouveaux tracés en forêt, etc.)

.....

.....

27. L'organisation de la manifestation / compétition nécessite-t-elle l'utilisation de chemins forestiers interdits à la circulation par des véhicules à moteur?

.....

28. Les propriétaires de forêt ont-ils donné leur accord à la manifestation / compétition (joindre une copie de l'/ des autorisations)?

.....

29. La manifestation / compétition a-t-elle un caractère de jeu de combat et/ou nécessite l'utilisation de projectiles?

.....

Observations : .....
.....
.....